

Point 18 : Alliance des territoires, bifurcation écologique – Elaboration concertée du dossier de demande de statut du SERM Nantes – St Nazaire – Approbation de la convention de financement

Intervention : Éric COUVEZ

Madame la Présidente, chers collègues,

Bien sûr, les élus communistes et républicains voteront cette délibération afin que le Service Express Régional Métropolitain ne demeure pas un projet lointain, mais devienne une réalité concrète dans des délais répondant aux attentes de nos concitoyens en matière de mobilités du quotidien. La labellisation par l'État du pré-projet de SERM en 2024 doit nous permettre d'accélérer les études et la mise en œuvre de ce projet structurant pour l'ensemble des territoires du bassin Centre-Loire-Atlantique.

Face à l'explosion du prix des carburants, aujourd'hui comme demain, proposer une alternative crédible à l'automobile est bénéfique pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens, efficace pour réduire les émissions de CO₂ et indispensable pour protéger le climat. Oui, il est nécessaire de renforcer le maillage territorial de nos transports en commun et de développer la multimodalité. Oui, il faut mieux coordonner les autorités organisatrices de la mobilité et raccorder efficacement les réseaux ferroviaires aux réseaux urbains, aux mobilités douces, mais aussi aux usages automobiles lorsqu'ils demeurent, de fait, inévitables.

Au final, notre objectif est simple : faciliter les déplacements de nos concitoyens entre leurs lieux de vie, de travail et de formation. Pour rappel, au sein de la grande aire urbaine nantaise, ce sont aujourd'hui près de 650 000 déplacements quotidiens qui sont effectués pour ces motifs. À cela s'ajoutent les déplacements liés aux loisirs, à la culture ou aux activités sportives, qui accroissent encore les besoins de mobilité.

C'est d'ailleurs ce qu'expriment les collectifs d'usagers et les organisations syndicales lorsqu'ils demandent la mise en circulation de trains toutes les quinze minutes aux heures de pointe dans l'aire urbaine, et toutes les trente minutes en heures creuses. C'est également ce qu'ils portent lorsqu'ils revendiquent un accès à un transport collectif de haute fréquence à moins de cinq kilomètres pour les habitants des communes situées hors métropole.

Je crois qu'il faut saluer le travail partenarial engagé entre les acteurs du Contrat de Plan État-Région, les élus locaux, les EPCI, mais aussi les associations, les agences et les observatoires socio-économiques, notamment l'Auran et l'Observatoire des transports des Pays de la Loire.

Cette démarche collective doit permettre d'établir un diagnostic précis de la situation, de co-construire les choix de gouvernance et de définir les modalités de financement de ce grand projet d'aménagement du territoire. Mais, surtout, l'État doit être au rendez-vous et respecter ses engagements.

En Loire-Atlantique, nous avons malheureusement l'habitude de subir des revirements concernant les engagements de l'État. Nous l'avons vécu avec le réaménagement de l'aéroport comme avec l'avenir de la centrale de Cordemais. L'État doit être au rendez-vous.

Or, alors que s'ouvrent les discussions budgétaires nationales, le gouvernement annonce une nouvelle cure d'austérité. Ce sont 54 milliards d'euros d'économies qui sont annoncés, au détriment des retraités, des malades, des demandeurs d'emploi, des agents publics et, plus largement, des plus fragiles, qui subissent depuis des années les conséquences des politiques libérales menées au bénéfice des grandes entreprises et des plus grandes fortunes.

Dans le même temps, les bénéficiaires des exemptions fiscales et des aides publiques restent largement épargnés. Alors que les inégalités se creusent et que les injustices sociales se multiplient, on continue de nous présenter la théorie du ruissellement comme une évidence, alors même que ses résultats sont largement contestés.

Les collectivités locales, elles aussi, ne sont une nouvelle fois pas épargnées. Il est désormais question de demander 5,4 milliards d'euros d'efforts supplémentaires aux communes. C'est là un véritable point d'alerte. Il existe souvent un écart entre les ambitions affichées par l'État, la communication qui les accompagne et les moyens effectivement mobilisés pour les concrétiser. Pourtant, les projets d'aménagement du territoire tels que le SERM sont utiles, attendus et nécessitent des investissements à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi, sur ce dossier comme sur bien d'autres, nous souhaitons que la parole donnée soit une parole tenue.

Je vous remercie de votre attention.